



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 18 octobre 2019

Discours de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre

devant les sessions nationales 2019-2020 de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

Ecole militaire

Vendredi 18 octobre 2019

Seul le prononcé fait foi

Madame et Messieurs les ministres,
Madame la Secrétaire générale à la Défense et la Sécurité Nationale
Monsieur le général chef d'état-major des armées,
Messieurs les directeurs et présidents des conseils d'administration des Instituts,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Mesdames et messieurs les auditeurs,
Mesdames, Messieurs,

« Ils avaient tous des visages terreux, aux joues creuses envahies de barbe (...) ; des reprises grossières marquaient leurs vêtements aux genoux et aux coudes ; de leurs manches râpées sortaient leurs mains durcies et sales (...). Pourtant, c'étaient eux qui venaient de se battre avec une énergie plus qu'humaine (...) ; c'étaient eux les vainqueurs ! ».

Jamais auparavant dans notre histoire, l'armée française – celle que décrit dans les lignes que je viens de citer, Maurice Genevoix dans « Ceux de 14 » - ne s'est autant confondue avec la Nation. Cette armée de 14, c'est celle du berger, du boucher, du cordonnier, de l'employé, du marin, de l'étudiant et du père de famille. Et cette armée n'avait au fond, rien à envier à celle de Valmy. « À ces grandes légions fraternelles – pour reprendre les mots de Jules Michelet – qui sortirent de terre (...) ; ces héros de la patience, soldats du Rhin, de Sambre-et-Meuse, qui ne connurent que le devoir ». Une armée de Valmy qui va demeurer durant de longues années, « la mère de toutes les armées de la République ».

Dès son origine, notre République s'est conçue comme une « Nation en armes » où, toujours pour citer Michelet, « Tous jurèrent de défendre tous ». Une République qui dès sa naissance,

a dû se battre pour son idéal de liberté et d'égalité. Et la figure mythique du citoyen qui défend sa patrie se trouve au fondement de notre histoire. Comme pour tous les mythes, la réalité a été plus complexe. La conscription, le service militaire obligatoire n'ont pas touché tout le monde de la même manière. Mais, durant de longues années, ils ont constitué la contrepartie du suffrage universel ; les « devoirs » que l'on plaçait en face des droits du citoyen.

C'est là que l'on mesure aussi le caractère révolutionnaire de la décision que le président Jacques Chirac a prise – avec son premier ministre de l'époque Alain Juppé - de suspendre l'appel sous les drapeaux et d'engager la professionnalisation des armées. Cette décision politique très lourde a pu inspirer à certains, une forme de nostalgie. Mais personne ne la remet sérieusement en cause. Cette décision, les armées françaises l'ont mise en œuvre avec une discipline et un sens de l'adaptation, auxquels on ne rendra jamais assez hommage. Notre armée de métier constitue aujourd'hui notre principal rempart contre les menaces auxquelles nous faisons face et un atout considérable pour notre souveraineté.

Ce faisant, cette décision a tout de même eu pour conséquence de rompre le lien « organique » qui unissait l'armée à la Nation depuis plus de deux siècles. Avec des conséquences diverses. Depuis vingt ans, les opérations extérieures se sont multipliées. À chaque fois, les Français les ont soutenues massivement. L'armée est aujourd'hui une institution « populaire ». Les Français aiment leur armée. Ils l'acclament quand elle défile. Ils pleurent ses héros avec elle. Ils ont confiance en elle. Ils sont prêts à lui demander beaucoup. Malgré tout, on a également assisté à une forme d'éloignement de ce qu'on pourrait appeler la « culture militaire ». Tout simplement parce que les occasions de rencontres se sont faites rares. Une forme de méconnaissance accompagne donc la confiance que j'évoquais. Méconnaissance de ses métiers, de son fonctionnement, de ses missions, de ses réflexes et de ses valeurs.

Durant des années, cette relation à la fois distante et confiante n'a pas posé de problèmes. Théoriques, j'entends. Jusqu'à ce que l'irruption d'une nouvelle menace, permanente, diffuse, aveugle, aux ramifications extérieures et intérieures, nous conduisent à nous réinterroger sur ce lien entre la Nation et les forces qui contribuent à sa sécurité. Avec au fond cette question : comment une démocratie pacifiée, qui a en quelque sorte rompu avec le « qui-vive républicain » de ses origines, peut et doit réagir à cette menace ? Comment la combattre ? Quel doit être le rôle du citoyen dans ce combat ? On a vu que la question était loin de faire l'unanimité. Il faut donc poser cette question. Et il faut en débattre. C'est tout l'intérêt des débats que vous aurez cette année à l'IHEDN comme à l'INHESJ. Non pour s'arrêter là. Mais pour y apporter une réponse raisonnable, efficace et claire.

Il ne s'agit évidemment pas de « remilitariser la société », ce qui ne serait ni souhaitable, ni faisable. Chaque époque doit construire sa réponse. J'aime beaucoup l'histoire ; je ne suis pas pour autant un nostalgique. J'ai toujours pensé que le passé était une excellente source d'inspiration, mais un mauvais conseiller. Surtout dans le domaine de la défense et de la sécurité. À nous d'inventer nos outils pour retisser des liens, y compris culturels, entre la Nation et son armée.

Le premier de ces moyens – pardonnez-moi de commencer par là mais nous sommes en pleine discussion budgétaire – est de nature financière. Vous le savez : conformément à l'engagement pris par le président de la République, nous avons décidé de doter notre armée des moyens matériels et humains dont elle a besoin pour accomplir ses missions. Cela se traduit dans le temps par un effort supplémentaire, chaque année, dont l'importance est

considérable : 1,7 milliard d'euros de plus dans les budgets de l'État, chaque année. C'est tout sauf négligeable. C'est un effort de la Nation qui n'a aucun précédent par son intensité dans les 20 ou 25 dernières années qui doit nous permettre de combler certains retards, d'adapter notre outil aux enjeux de demain. Pour beaucoup de ceux qui ont connu les années de vache maigre, il est parfois vécu comme une forme de rattrapage. Il n'aurait donc que la légitimité de remettre le présent à la page compte tenu des errements du passé. Au fond, ce serait presque normal. Ce que nous faisons collectivement, ce que la Nation fait consciemment, après un débat public, après des choix éclairés et des choix politiques, est de décider de consacrer un effort qui n'avait jamais été consacré aux armées. Et pas à autre chose. Elle le fait parce qu'elle est consciente des enjeux. Elle le fait parce qu'elle pense qu'il faut le faire. Elle ne le fait pas pour faire plaisir. Elle ne le fait pas simplement parce que pendant des années on ne l'aurait pas fait. Il faut être conscient de la responsabilité qui incombe à ceux qui vont disposer de ces fonds, à ceux qui sont aux responsabilités. Je sais que les armées sont conscientes de cette responsabilité pour m'en entretenir régulièrement avec ses chefs. Même si je le sais, je préfère le redire car c'est tout sauf innocent. C'est tout sauf négligeable ou accessoire. C'est absolument essentiel dans la période que nous vivons.

Il s'agit donc d'un effort financier considérable qui traduit la volonté de la Nation d'être à la hauteur des enjeux. Je crois que cet effort est compris par les Français. Je crois qu'ils savent que la situation dans laquelle nous vivons, les menaces immédiates, de voisinage, lointaines sont telles qu'il vaut mieux être prêts. Je pense que cette idée est assez profondément enracinée chez les Français. Et même si elle est enracinée, elle est lourde de conséquences. Il faut en être conscient.

On l'oublie parfois, mais un autre lien important entre la Nation et son armée, ce sont les « réserves ». Les réserves opérationnelles – soit 40 000 personnes en 2020 pour les armées, dont 40% sont des actifs et 20% des étudiants – et les réserves citoyennes des armées. Celles de la police aussi. Comme vous le savez, à la suite des attentats de 2015, l'Etat a regroupé la réserve opérationnelle des armées, celle de la gendarmerie et de la police, dans la Garde nationale qui compte aujourd'hui un effectif de 70 000 personnes. Les débats que nous avons pourrions être l'occasion d'insister sur l'importance de ces réserves et sur la richesse de cet engagement. Sur ce qu'il apporte à la Nation bien-sûr, mais aussi à celui qui s'engage. Nous pourrions par exemple réfléchir aux moyens d'en faciliter le recrutement et la conciliation avec la vie familiale et professionnelle. Toutes les réflexions seraient les bienvenues. Et en particulier la vôtre.

Ce lien, nous avons voulu le renforcer par l'intermédiaire du service national universel. Son but n'est évidemment pas de rappeler des classes d'âge sous les drapeaux, mais d'insister sur la notion d'engagement. Sur l'idée aussi qu'une République, ce sont des valeurs, des droits et des devoirs. Et de remarquables missions au service de la collectivité. Cependant, on a rarement envie de s'engager dans quelque chose qu'on ne connaît pas. L'engagement, ça commence souvent par des rencontres ou une expérience. Et par la satisfaction très réelle que l'on ressent à se rendre utile à la collectivité. Si on ne crée pas l'occasion de cette rencontre, on ne risque pas de créer des vocations. Ce service universel n'est donc pas la réplique du service militaire obligatoire. Nous l'avons adapté à notre époque. Il prévoit une période d'un mois entre 16 et 18 ans, que l'on peut compléter par un engagement plus long sur une base volontaire, entre 16 et 25 ans. Une phase d'expérimentation a commencé à la fin du mois de juin 2019. Elle concerne environ 2 000 jeunes dans 13 départements. Nous allons, en 2020, poursuivre l'extension du dispositif. Nous allons multiplier par 10 pour aller à 20000.

Ce lien entre la société et l'armée, c'est celui que vous représentez aujourd'hui, vous qui dans cette assemblée, avez choisi l'IHEDN. J'ignore ce qui vous a poussé à vous inscrire à un cursus exigeant. Quoi qu'il en soit, vous avez senti, à un moment donné de votre parcours, que cette culture de défense vous manquait. En tant que citoyen dans votre compréhension du monde. En tant que décideur aussi, dans votre vie professionnelle. Certains d'entre vous ont peut-être voulu renouer avec leurs vieux souvenirs de service militaire. Moi, j'ai adoré le mien. C'est d'ailleurs la seule signification qu'il faut tirer de la présence d'un sabre sur mon bureau. Présence qui au début a pu générer une forme d'étonnement mêlé d'inquiétude chez mes collaborateurs. Avoir effectué ce service dans les conditions que j'ai connues, a été une des grandes chances de ma vie. J'y ai énormément appris.

J'ai tellement aimé mon service que j'ai en quelque sorte, rempli ! Disons que j'ai participé à un programme qui avait pour objectif de former des binômes entre de jeunes hauts fonctionnaires et des jeunes officiers supérieurs.. Ce programme avait pour objet de nous faire travailler ensemble, de nous emmener sur des théâtres d'opérations extérieures. D'essayer de saisir par une immersion personnelle la nature des questions qui se posaient, des enjeux qui se jouaient. Cela me semble une manière très efficace de développer ce lien entre des milieux qui ne se croisent que peu et qui ont pourtant vocation à se connaître. Bien sûr le cadre institutionnel compte ! Mais il n'est pas non plus interdit d'avoir des idées, de faire preuve d'initiative et parfois même d'un peu d'audace. J'ai la conviction profonde qu'aux ministères des Armées, de l'Intérieur, de la Justice ou dans tous les lieux où se jouent des questions relatives à la sécurité, on peut mettre en place des programmes inventifs, adaptés à des écosystèmes qui permettent à des gens de se croiser, de se connaître. C'est un appel pressant à tous ceux qui ont des responsabilités pour se poser la question, y compris dans leur vie quotidienne, de ce qu'ils peuvent mettre en œuvre pour développer cette connaissance croisée des enjeux, des cultures, des connaissances. Ma conviction, c'est que chacun peut mettre en place ce type de dispositif utile et important. Comme vous le savez, le président de la République a demandé à Frédéric Thiriez de réfléchir à l'avenir de la formation de la haute fonction publique. J'aimerais que dans cette réflexion, on y aborde la formation aux questions de défense. Y compris sous un angle pratique ; pourquoi pas en effectuant un séjour dans un régiment, à bord d'un bateau ou sur une base aérienne. Et l'IHEDN me semblerait tout indiqué pour conduire cette réflexion. J'aurais beaucoup à proposer. Je sens que des générations d'élèves fonctionnaires vont m'adorer ! Un jour, ils me remercieront.

La société a donc besoin de se réapproprier les questions militaires parce que malheureusement l'époque et la géographie le veulent. Mais aussi parce que comme le président de la République l'a dit ou, de mon point de vue, plutôt rappelé, dans notre République, le citoyen est appelé à défendre ses valeurs de liberté et d'égalité.

La question est comment ? Au sein de l'IHEDN comme au sein de l'INHESJ, je vous invite à y réfléchir de façon large. Il existe beaucoup de moyens de défendre ces valeurs, à commencer par l'éducation, la culture, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la défense de l'Etat de droit à laquelle, vous allez vous attacher. Il y aussi la laïcité avec sa double exigence de liberté et de neutralité. J'y ajouterais volontiers l'insertion professionnelle et la lutte contre la pauvreté, en particulier celle des enfants. Toutes ces politiques sont essentielles. Et nous conduisons les transformations nécessaires pour qu'elles produisent leurs pleins effets. Parce qu'on le sait : le fanatisme religieux, la colère qui conduit au terrorisme prospèrent sur fond d'ignorance, de pauvreté et de déscolarisation. Mais ça, je dirais, ce sont des réponses de long terme. À plus court terme, défendre nos valeurs, ça revient à faire au moins trois choses :

D'abord à faire « bloc ». Vous vous souvenez de cette célèbre formule de Georges Clemenceau : « La révolution est un bloc ». Eh bien, la République aussi est un bloc. Disons qu'elle doit savoir faire « bloc ». Derrière les victimes des attentats et de leurs proches. Derrière nos soldats qui, loin de chez eux ou tout près de nous, risquent leur vie pour sauvegarder la nôtre. Faire bloc aussi derrière nos services de renseignements qui, chaque jour chaque semaine progressent et déjouent des projets d'actes terroristes. Leurs victoires sont discrètes, mais bien réelles. Hélas, on n'en mesure l'importance que lorsqu'un échec survient, dont les conséquences sont toujours dramatiques. Faire bloc enfin derrière les responsables politiques – et je ne parle évidemment pas de moi – qui ont dû faire face à des situations d'une très grande gravité. J'ai toujours refusé de me placer dans une posture qui consiste à pointer les responsabilités de tel ou tel qui, dans le passé, n'aurait pas fait suffisamment preuve de vigilance. À partir de 2015, tous les Gouvernements ont fait de leur mieux pour faire face à des menaces redoutables et inédites. Et je dois dire que l'union nationale qui s'est créée autour d'eux dans ces moments tragiques, a prouvé que même cruellement blessée, notre République était bien plus forte que ceux qui l'attaquaient. Nous avons à la fois affiché notre force et pris conscience de cette force.

Défendre nos valeurs implique également de faire preuve de vigilance, comme l'a rappelé le président de la République.

Cette vigilance, elle s'adresse évidemment d'abord à nous, pouvoirs publics au sens large, dans l'exercice de nos missions. Dans les mairies. Dans celles des ministères, des directions centrales, jusqu'aux échelons les plus proches du terrain. Dans les missions de chaque agent du service public, dans tous les domaines de l'action publique. Parce que la sécurité se situe au cœur du pacte civil entre l'Etat régalien et la population. Juste après l'attentat du 3 octobre, j'ai ainsi demandé à l'Inspection des services de renseignement de déterminer avec le plus de précision possible, les signalements et les mesures qui ont été prises. J'ai également demandé qu'on effectue une revue générale de tous les services de renseignement, individu par individu, pour détecter d'éventuels signaux faibles. Ce travail de remise en question, nous le devons aux victimes et à leurs proches. Nous le devons aux Français qui s'interrogent à juste titre. Nous le devons à ceux qui nous succéderont et qui disposeront des procédures nécessaires pour éviter que de tels drames ne se reproduisent.

Mais nous le savons : la menace à laquelle nous faisons face est permanente, hybride, diffuse. Et l'exigence de sécurité a changé de nature. Il ne s'agit plus seulement de retrouver et de punir des auteurs d'actes terroristes, mais aussi de les prévenir, de les empêcher. Nous avons déployé un grand nombre de moyens matériels et humains de surveillance. Mais ces moyens ont par nature, leurs limites. Des limites techniques. Des limites juridiques aussi et c'est très bien ainsi car elles sont là pour garantir les libertés individuelles. Quand je dis société de vigilance, je pense au fond à société de civisme beaucoup plus que société de surveillance généralisée. De ce point de vue, notre vigilance à tous me semble être le meilleur rempart contre des dérives bien plus dangereuses pour nos libertés publiques. Surtout quand cette vigilance s'exerce dans le cadre d'une procédure qui respecte les droits des personnes et leur présomption d'innocence. Et qui s'appuie sur la conscience de chacun. On connaît aussi depuis toujours, l'importance du renseignement humain pour déjouer les menaces, de toute nature, qui pèsent sur la sécurité de notre pays. Etre vigilant, être civique, c'est être attentif à ce qui se passe et ne jamais considérer que la sécurité serait l'affaire des forces de sécurité. C'est une évolution culturelle difficile et qui peut, le cas échéant, être risquée. Mais c'est une

évolution nécessaire si nous voulons apporter des réponses crédibles et efficaces pour prémunir les attaques dont nous pourrions être l'objet.

Défendre nos valeurs, c'est enfin faire preuve de discernement.

Discernement pour désigner sans fausse pudeur l'ennemi que nous combattons. Cet ennemi, c'est l'islamisme radical qui s'attaque à nos valeurs, tout en prenant en otage une religion, des millions de fidèles, à des fins politiques. Un islamisme radical qui instrumentalise ou sert de réceptacle aux violences individuelles. Qui nous défie et qui cherche à organiser une forme de sécession. Mais ce même discernement doit aussi nous conduire à combattre sans faiblesse les amalgames, les stigmatisations qui menacent la cohésion de la communauté nationale et qui donc l'affaiblit au moment où celle-ci est attaquée.

Ce discernement doit s'exercer dans la manière d'atteindre les buts que nous poursuivons : ce but, c'est la préservation de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Et les moyens que nous emploierons pour les défendre ne devront jamais y porter atteinte. J'ai été juge administratif ; j'ai été avocat. Je ne dois pas être le seul dans cette salle à être soit l'un, soit l'autre. J'ai pour ces deux professions, un immense respect. Parce que ce sont des professions difficiles ; et nécessaires. Sans elles, nous n'entendrions pas ce que Montesquieu appelait « le bruit du conflit à l'intérieur de l'Etat » sans lequel, d'après lui, il ne saurait y avoir de libertés véritables. Le prix de la sécurité, ce n'est pas la liberté. Le prix de la sécurité, c'est le courage, le sang-froid, l'attention, l'organisation, la rigueur, le civisme, la vigilance. Et il y aurait au fond quelque chose d'assez paradoxal à vouloir combattre pour la liberté, tout en réduisant au silence ces mêmes libertés.

Ce discernement doit enfin prévaloir dans la définition de ce qui relève de la défense ou de la sécurité nationale et de ce qui n'en relève pas. Toutes les forces de sécurité, et c'est heureux, ne relèvent pas de la sécurité nationale. Certains ont pour mission de garantir la tranquillité publique quand d'autres, je pense aux unités Sentinelle, mènent une mission de lutte contre le terrorisme. L'important c'est que chacun exerce ses compétences au bon niveau. Certaines de ces compétences relèvent de l'inter-ministériarité ; d'autres, en revanche, gagnent à être exercées au plus près de la réalité du terrain. C'est de cette bonne répartition des tâches, de leur bonne articulation, que dépend notre efficacité collective. Cette organisation évolue nécessairement avec le temps. C'est la raison pour laquelle il est important que l'on réfléchisse à ces grandes questions - aujourd'hui au sein de l'INHESJ ; demain, dans les ministères de l'Intérieur et de la Justice- de la manière la plus opérationnelle possible. Et c'est aussi pour cette raison que l'IHEDN va se transformer.

Connaissez-vous le point commun entre la stratégie militaire et la médecine vétérinaire ? Il n'y en a pas. Pas sur le plan logique j'entends à part peut-être dans la cavalerie. Ce point commun, c'est un haut fonctionnaire romain de la fin du IV^e siècle et du début du V^e siècle, du nom de Végèce. Il se trouve que ce Végèce a écrit deux traités. L'un sur la médecine vétérinaire ; l'autre sur la tactique militaire. Dans ce dernier, qui s'intitule « DE RE MILITARI », il écrit : « Le savoir militaire alimente l'audace du soldat : nul n'appréhende d'exécuter ce qu'il connaît à fond ». Je ne vous en demande pas tant bien sûr ! Mais je crois que collectivement, on appréhende d'autant mieux les risques, qu'on les connaît, qu'on les mesure, qu'on y a réfléchi, qu'on en a débattu. Que faire preuve de discernement est beaucoup plus facile lorsqu'on connaît que lorsqu'on ignore. Que faire preuve de civisme est beaucoup plus facile quand on connaît les contraintes et les valeurs de la vie collective que

lorsqu'on les ignore. Le service national universel, les échanges que vous pouvez avoir, le développement d'une culture commune, tous ces éléments doivent nous permettre de mieux connaître les risques, les compétences et les enjeux. De mieux appréhender les menaces, de développer ces facultés de discernement, de civisme, de force auxquelles je nous invite collectivement pour surmonter bien des épreuves.

Indépendamment de l'intérêt individuel et intellectuel que vous pouvez retirer de l'expérience que vous vivez au sein de ces deux instituts, il y a quelque chose qui vous dépasse dans l'engagement que vous venez de prendre. Ce qui vous dépasse c'est de devoir produire collectivement un effet sur la société au-delà de l'effet individuel de votre engagement. De meilleures connaissances, de meilleures réflexions sur les sujets que j'ai évoqués.

Pour conclure, vous avez une responsabilité immense dans cet exercice collectif et national. Et je suis sûr que vous en êtes conscients.

Je vous remercie.